

AIDE-MÉMOIRE TRANSMISSION DE DONNÉES D'ÉCHANTILLONNAGE SUR LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

Les résultats d'analyses faites sur des prélèvements d'eaux souterraines doivent être mis en forme selon le modèle du SEN disponible sur la page web <https://www.vs.ch/fr/web/sen/systeme-information-eaux-souterraines-strates-vs> (rubrique documents) et transmis par mail à l'adresse SEN-STRATES@admin.vs.ch. Parmi les documents attendus figurent notamment les protocoles d'échantillonnage des eaux souterraines, et les bordereaux d'analyses du laboratoire. En fonction de la taille des fichiers à transmettre, la plateforme de transfert de l'Etat du Valais <https://webtransfer.vs.ch/fr/start> sera utilisée.

Bases légales / aides de travail

- Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE)
- Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux)
- Ordonnance sur la géoinformation (OGéo)
- Ordonnance sur la géologie nationale (OGN)
- Ordonnance sur les sites pollués (OSites)
- Ordonnance sur les eaux (OEaux)
- Ordonnance relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (OEIE)
- Ordonnance sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires (OSEC)
- Guide pratique : échantillonnage des eaux souterraines, OFEV (anciennement OFEFP), 2003

Auteur : C. Chauvet
Version : 1.3
Date : 22.05.2023

Grille données sur les prélèvements effectués dans les eaux souterraines et eaux superficielles

1. Données générales sur le point de prélèvement

Donnée	Description de l'information attendue	Facultatif (F) / Obligatoire (O)
Nom du point d'eau		☐
ID cantonal	Identifiant cantonale – voir https://strates-vs.crealp.ch	F
Type	piézomètre, source, puits, etc.	☐
Coordonnées géographiques	X, Y, Z : LV95 / LV03+	☐
Commune		F
Profondeur du point d'eau¹	En [m] par rapport au niv. du sol	☐
Diamètre du tube	En [mm]	F
Matériau du tube interne	Acier, Inox, PVC, PE, autres	F
Point de référence	Information sur le point de référence (par exemple sommet du tube)	☐
Altitude du point de référence	Données GPS en [m.s.m.] – Si pas connue, ne pas renseigner ou indiquer la source de la mesure.	☐
Nombre de section(s) crépinée(s)		☐
Profondeur du sommet de la crépine au droit de l'échantillonnage	En [m] par rapport au niv. du sol	F
Profondeur de la base de la crépine au droit de l'échantillonnage	En [m] par rapport au niv. du sol	F
Numéro de la crépine	1 = crépine supérieure, 2 = 2 ^{ème} crépine (en descendant)	F

2. Données sur la campagne

Donnée	Description de l'information attendue	Facultatif (F) / Obligatoire (O)
Intitulé campagne	Champ libre (p.ex. Nom_Mandant_Année)	☐
Organisme	SEN, SDANA, A9, etc.	☐
Mandant		☐
Bureau en charge de l'échantillonnage		☐
Opérateur		☐
Date du début de la campagne	JJ.MM.AAAA	☐
Date de fin de la campagne	JJ.MM.AAAA	☐
But de la campagne d'échantillonnage	*(cf. liste ci-dessous)	☐

*Liste à choix (possibilité d'ajout sur contact du SEN) :

Pas d'info sur les buts de la campagne

Surveillance générale (réseau cantonal)

Surveillance détaillée (connaissance, caractérisation d'un milieu)

Surveillance technique (prévention des atteintes liées aux emplacements sensibles)

Surveillance technique (prévention des atteintes suite à un accident environnemental)

Surveillance technique (sites pollués nécessitant surveillance selon cadastre cantonal)

Investigation technique (sites pollués nécessitant investigation selon cadastre cantonal)

Investigation technique (sites pollués nécessitant assainissement selon cadastre cantonal)

Evaluation efficacité ou effets d'une intervention (p.ex. barrière hydraulique, rebound test)

Evaluer efficacité ou effets d'une méthode d'assainissement (p.ex. air sparging, désorption thermique)

Surveillance routinière (p.ex. vérification des normes de potabilité)

Surveillance spécifique suite à cas de pollution (p.ex. respect des normes de potabilité)

¹ correspond à la profondeur de l'ouvrage

3. Données sur l'échantillon

Donnée	Description de l'information attendue	Facultatif (F) / Obligatoire (O)
ID échantillon	Champ libre (p.ex. nom_point_AAAAMMJJ)	O
Sample ID	E01, E02, etc. (incrémenter à chaque nouvel échantillon)	F
Fraction de l'échantillon	*0, 1, 2, etc.	O
Date de l'échantillonnage	JJ.MM.AAAA	O
Profondeur de l'échantillon	En [m] par rapport au niv. du sol	O
Méthode d'échantillonnage	** (cf. liste ci-dessous)	O

*0 : paramètres in-situ

1 : substances analysées par le laboratoire

2 : substances analysées par le 2^{ème} laboratoire

** Liste à choix (possibilité d'ajout sur contact du SEN) :

Indéterminée

Par pompage (type de pompe indéterminé)

Pompe immergée (pompe refoulante)

Pompe de surface (pompe aspirante centrifuge, pompe aspirante péristaltique, pompe à bras)

Echantillonneur automatique (type ISCO,...)

Préleveur de fond, godet, seringue

Prélèvement de surface (seau, bouteille)

Réseau (robinet)

Direct Push

4. Données d'analyse

Donnée	Description de l'information attendue	Facultatif (F) / Obligatoire (O)
Numéro CAS	p.ex. 100-42-5	O (si applicable)
Paramètre analysé	p.ex. niveau statique, selon onglet CAS du fichier modèle SEN	O (si pas de numéro CAS ou substance pas dans la liste onglet CAS)
Valeur brute		O
Unité	Unité de la mesure p.ex. µg/l	O
Nom du laboratoire d'analyses		O

5. Suivi des modifications et remarques

Donnée	Description de l'information attendue	Facultatif (F) / Obligatoire (O)
Remarques	p.ex. turbidité, odeur, valeur aberrante	F
Date de modification des données²	AAAA.MM.JJ	O (si applicable)

² Indiquer la date d'intégration de la donnée dans le fichier. But : éviter des conflits liés à des doublons en cas de modification ou de la réintroduction d'une valeur. En cas de doublon, la date de modification la plus récente sera retenue.